

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Arrêté du 1^{er} mars 2007 portant nomination au conseil d'administration de l'Etablissement public du parc amazonien de Guyane

NOR : DEVN0700082A

Par arrêté de la ministre de l'écologie et du développement durable en date du 1^{er} mars 2007, sont nommés membres du conseil d'administration de l'Etablissement public du parc amazonien de Guyane :

1^o *Au titre des représentants de l'Etat*

M. Paul Lecomte, délégué régional à la recherche et à la technologie de la région Guyane, représentant du ministre chargé de la recherche.

M. Henri Bulit, commandant supérieur des forces armées de Guyane, représentant du ministre de la défense.

M. Philippe Leyssene, directeur des affaires économiques, sociales et culturelles de l'outre-mer, représentant du ministre de l'outre-mer.

2^o *Représentants des autorités coutumières*

M. Chimili Boussoussa, représentant de l'autorité coutumière du centre-bourg et des hameaux de la commune de Papaïchton.

M. Romain Balla, représentant de l'autorité coutumière du centre-bourg de la commune de Maripasoula.

M. Pleike Khumale, représentant de l'autorité coutumière des hameaux du haut Maroni de la commune de Maripasoula.

M. René Monnerville, représentant de l'autorité coutumière des hameaux du moyen Oyapock, des hameaux situés sur les rives de la rivière Camopi et du centre-bourg de la commune de Camopi.

M. Jacky Pawey, représentant de l'autorité coutumière des hameaux du haut Oyapock et des hameaux de Trois-Sauts.

3^o *Personnalités à compétence locale*

M. Didier Tcha, représentant de la chambre d'agriculture de Guyane.

M. Sylvain Lemki, représentant de la chambre des métiers de Guyane.

Mme Guylaine Bourguignon, représentante de la chambre de commerce et d'industrie de Guyane.

M. Claude Suzanon, représentant d'association de protection de l'environnement, sur proposition du préfet de la Guyane.

M. Kévin Pineau, représentant d'association de protection de l'environnement, sur proposition du préfet de la Guyane.

M. Alain Hermes, compétent dans le domaine du tourisme, sur proposition du préfet de la Guyane.

Mme Juliette Gousset, compétente dans le domaine du tourisme, sur proposition du préfet de la Guyane.

M. Guillaume Fabbri, représentant d'association œuvrant pour les questions économiques, sociales et culturelles du cœur du parc, sur proposition du préfet de la Guyane.

M. Claude Djani, représentant d'association œuvrant pour les questions économiques, sociales et culturelles du cœur du parc, sur proposition du préfet de la Guyane.

Mme Marie-Paule Jean-Louis, compétente dans le domaine du patrimoine matériel et immatériel, sur proposition du préfet de la Guyane.

M. Samuel Tisserand, représentant d'associations de chasseurs, sur proposition du préfet de la Guyane.

4^o *Personnalités à compétence nationale ou représentant des organismes à compétence nationale*

M. Jacques Weber.

M. Dominiek Plouvier.

M. Pierre-Jean Morel, directeur régional de Guyane de l'Office national des forêts.